



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



Office National des Forêts

# PRUDENCE ACTION DE CHASSE

## Forêt domaniale de Montmorency

Chasse du 17 novembre 2022 au 23 mars 2023

NOVEMBRE : Jeudis 17 et 24

DECEMBRE : Jeudis 1er, 8, et 15

JANVIER : Jeudis 5, 12, 19 et 26

FEVRIER : Jeudis 2, 9 et 16

MARS : Jeudis 16 et 23

Par arrêté préfectoral, il est interdit de pénétrer dans les zones chassées. Lors de ces journées, des panneaux «CHASSE EN COURS» sont disposés en périphérie du secteur chassé.

Pour la sécurité de tous, il est interdit de pénétrer dans les zones chassées. Lors de ces journées des panneaux «CHASSE EN COURS» sont disposés en périphérie du secteur chassé.

Chasse en continu de 9h à 18h



Retrouvez chaque jour de chasse la cartographie des zones chassées dans la forêt, en téléchargeant l'application Melckone :



Faute de prédateurs naturels, les populations de cerfs, chevreuils et sangliers ont fortement augmenté. En consommant les graines et les jeunes plants, les grands mammifères mettent à mal le renouvellement naturel des forêts, déjà très affaiblies par le réchauffement climatique. Voilà pourquoi la chasse, strictement réglementée et sécurisée, s'avère le seul moyen pour rétablir l'équilibre entre la forêt et la grande faune.